



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante et unième session, Siège de la FAO, Rome (Italie), 2–6 juillet 2018

ADOPTION DE TEXTES DU CODEX À L'ÉTAPE 5¹

La Commission est invitée à adopter en tant que projets de norme, codes d'usages ou autres recommandations, un certain nombre d'avant-projets de textes soumis à l'étape 5 de la procédure unique pour l'élaboration des normes et textes apparentés du Codex. Ces textes sont énumérés dans le tableau ci-dessous, et, une fois adoptés, seront avancés à l'étape 6 pour observations supplémentaires et examen par les organes subsidiaires compétents du Codex.

Organe du Codex	Normes et textes apparentés	N° du travail	Référence
CCFFV	Norme pour les pommes de terre de conservation (avant-projet)	N08-2014	REP18/FFV par. 60 ii), annexe IV
CCNFSDU	Révision de la <i>Norme pour les préparations de suite</i> (CXS 156-1987): Facteurs essentiels de composition des produits destinés aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge (avant-projet)	N07-2013	REP18/NFSDU par. 71, annexe II

¹ Pour les réunions des comités du Codex tenues après mars 2018, les avant-projets de normes et textes apparentés soumis pour adoption à l'étape 5 seront publiés comme Additif 1 au présent document